

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de P. POLANCO, Conseillère communale, relative à la fréquence de collecte des déchets ménagers

P. POLANCO donne lecture du texte suivant :

P. POLANCO geeft lezing van de volgende tekst:

La secrétaire d'État bruxelloise à la « Propreté publique », Madame Audrey Henry (MR), a annoncé son intention de supprimer une collecte hebdomadaire des sacs poubelles blancs et de réduire la collecte des sacs jaunes à une fois tous les quinze jours.

Cette réforme soulève de très sérieuses inquiétudes, en particulier pour les habitants de communes populaires comme Anderlecht, où une grande partie de la population vit dans des logements de petite taille, souvent sans jardin, sans balcon et sans espace de stockage adapté.

Concrètement, comment les ménages sont-ils censés conserver des sacs poubelles pendant deux semaines dans des appartements exigus ?

Comment les familles avec de jeunes enfants pourront-elles gérer l'accumulation de déchets tels que les langes, avec les problèmes d'odeurs et d'hygiène que cela implique ?

Quelles solutions sont prévues pour éviter une augmentation des dépôts clandestins, déjà nombreux dans certains quartiers, et une dégradation de la salubrité publique, des problèmes de rats ?

Cette mesure semble révéler une méconnaissance des réalités sociales et du logement à Bruxelles, où la majorité des habitants ne disposent ni d'espace extérieur ni de caves adaptées pour stocker des déchets pendant de longues périodes.

Nous estimons que les fréquences actuelles doivent être maintenues, à savoir :

- deux collectes hebdomadaires des sacs blancs,
- une collecte hebdomadaire des sacs jaunes.

Toute réduction de ces fréquences risque de rendre la situation ingérable pour de nombreux ménages et de nuire à la propreté de l'espace public.

Dès lors, je souhaite poser les questions suivantes au Collège communal :

- Quelle est la position du Collège sur ce projet de réforme des collectes de déchets?

- Le Collège a-t-il évalué les impacts concrets de cette mesure sur les habitants de notre commune, en particulier les familles et les personnes vivant dans des logements exigus ?
- Le Collège est-il prêt à interpeller le Gouvernement bruxellois afin d'exiger le maintien des fréquences actuelles de collecte ?
- Enfin, le Collège s'engage-t-il à demander à leur groupe respectif (MR, PS, Engagés) au Parlement bruxellois de voter contre cette mesure, qui risque d'aggraver les problèmes de propreté et de santé publique à Bruxelles ? Je vous remercie.

B. CHIHl donne lecture du texte suivant :

B. CHIHl geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite vous interpeller aujourd'hui suite à l'annonce, de la réforme de la collecte des déchets par le nouveau Gouvernement.

Cette réforme prévoit notamment une diminution de la fréquence de collecte des sacs jaunes, ainsi que la suppression de la deuxième collecte hebdomadaire des sacs blancs dans certaines communes, avec en parallèle un renforcement du tri des déchets organiques via les sacs orange.

Je tiens d'abord à rappeler que cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large, amorcée lors de la précédente législature, visant à améliorer le tri, notamment avec la généralisation du sac orange.

Le précédent gouvernement avait d'ailleurs veillé à maintenir, pour les communes les plus densément peuplées comme Anderlecht, un régime à deux collectes hebdomadaires de sacs blancs, précisément pour tenir compte des réalités urbaines.

Cet objectif d'amélioration du tri est évidemment légitime et nous le soutenons. Mieux trier, c'est réduire les déchets résiduels et améliorer leur valorisation.

Mais la question qui se pose aujourd'hui est la suivante : comment cette nouvelle réforme s'articule-t-elle avec les réalités spécifiques d'une commune comme Anderlecht ?

Sur le terrain, chacun le constate, la situation en matière de propreté reste un enjeu important dans plusieurs quartiers de notre commune.

Nos rues sont encore régulièrement confrontées à :

- des sacs déposés en dehors des heures,

- des dépôts clandestins,
- et une pression significative sur l'espace public.

Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur les effets potentiels d'une diminution de la fréquence de collecte.

Moins de collectes pourrait en effet signifier :

- davantage de déchets à stocker pour les habitants,
- des sorties de sacs anticipées,
- et, potentiellement, une pression accrue sur l'espace public.

Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité dans une commune dense comme la nôtre, où tous les ménages ne disposent pas des facilités de stockage nécessaires.

Dès lors, j'aimerais vous entendre sur les points suivants :

- Quelle est la position de la majorité anderlechtoise sur cette réforme ?
- Est-il envisagé de maintenir deux collectes hebdomadaires de sacs blancs dans les quartiers les plus denses, comme c'était le cas jusqu'à présent ?
- Une analyse de l'impact spécifique pour Anderlecht est-elle disponible ou en cours ?
- Enfin, quelles mesures d'accompagnement sont prévues pour garantir le maintien de la propreté publique, notamment en matière de nettoyage, de contrôle ou de solutions alternatives ?

L'enjeu ici n'est pas de remettre en cause les objectifs de tri, mais de s'assurer que leur mise en œuvre reste compatible avec les réalités locales.

Monsieur l'Echevin VANDYCK :

Je vous remercie pour vos interpellations qui touchent un enjeu essentiel pour nos habitants, à savoir la propreté publique. Avant de toute chose, il convient de rappeler un élément fondamental, la compétence en matière de collecte de déchets relève exclusivement de la Région de Bruxelles, via l'agence de « Bruxelles-Propreté ». La réforme évoquée aujourd'hui est donc une décision globalement régionale, sur base des réalités aussi budgétaires régionales.

Toutefois, leur mise en œuvre doit impérativement tenir compte des réalités locales, et là, vous avez tous les deux raison, en particulier dans une commune dense comme la

nôtre, à savoir Anderlecht. Je souhaite également rappeler que les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui ne datent pas de cette réforme. Lors de la précédente législature, sur l'impulsion de l'ancien ministre régional Alain Maron, le système des sacs verts collectés une semaine sur deux, a été déjà imposée. Malgré les nombreuses réserves exprimées sur le terrain, j'ai à plusieurs reprises alerté la direction de l'agence de « Bruxelles-Propreté », ainsi que d'Alain Maron, sur les conséquences concrètes de certaines décisions prises sans tenir suffisamment compte des réalités locales.

Je tiens d'ailleurs à souligner que lors de la dernière réunion consacrée à ces enjeux, nous devons en discuter et Monsieur Maron n'était pas présent. Contrairement à ce qui pourrait être laissé entendre, le travail de concertation est bien en cours. J'ai été reçu la semaine dernière par la ministre, mais aussi son chef de cabinet et son chef de cabinet-adjoint, pour vous dire à quel point ils prennent Anderlecht au sérieux.

Et à Anderlecht, nous restons extrêmement attentifs à l'impact concret de cette réforme sur les Anderlechtois, et je plaiderai pour que les spécificités de notre territoire dont entre autres, vous le savez sûrement, c'est une réalité qui est très compliquée dans le cadre de la gestion de l'espace public, c'est que nous avons le plus grand tronçon d'autoroute qui traverse une commune sur tous le territoire bruxellois. Nous avons aussi un des plus grands tronçons du canal qui traverse notre territoire, ce qui fait que nous devons partager énormément de responsabilités avec la Région, tel que Maurice Carême, la chaussée de Ninove, la chaussée de Mons, le boulevard Industriel.

Ce qui veut dire que, à chaque fois, nous sommes dans cette réalité de dualité pour savoir qui va intervenir, alors qu'on voit parfois des déchets rester pendant presque trois semaines. Puisque vous avez vous-même des collègues députés au Parlement bruxellois, je vous invite dès lors à les interpréter, afin qu'ils demandent des clarifications au Gouvernement. Cependant, à Anderlecht, vous aurez le privilège d'avoir un Echevin qui vous lira les réponses de la Ministre en question.

« Dès lors, dans les quêtes des enjeux et objectifs généraux, la réforme de collecte vise à modéliser le service public afin de renforcer la propreté de l'espace public, améliorer la qualité du tri, soutenir les objectifs environnementaux de la Région. Elle s'inscrit dans la volonté gouvernementale de faire de l'agence de « Bruxelles Propreté » un organisme plus efficace, moderne et transparent, capable d'innover et de s'adapter. Pour ce qu'ils sont des priorités de la réforme, les déchets organiques constituent la part majoritaire du sac blanc. Leur captation, grâce à la forme des collectes, représente un levier essentiel pour améliorer la qualité du tri, ainsi que la propreté de l'espace public. À savoir qu'il y a aussi un aspect d'amélioration de la propreté, via la réduction de la présence de sacs dans les rues et limiter les nuisances.

Mieux organiser le flux, pour garantir un espace public plus propre. Renforcement du tri et de la valorisation, augmenter la part des déchets orientés vers les filières utiles, prioriser les flux les plus importants comme les organiques.

En matière de bien-être et de conditions de travail des agents : alléger les pénibilités liées aux horaires, aux manipulations et aux contraintes de terrain, moderniser les outils et les méthodes de collecte.

Dans le contexte de réaffectation stratégique des équipes : libérer du temps des agents via une organisation plus rationnelle, pour orienter ses équipes vers le contrôle, le nettoyage, les brigades de propreté et les interventions rapides. Nous le faisons aussi à Anderlecht, puisque dans le cadre du nouvel organigramme, qui a été validé, nous avons à nouveau une équipe « PACMAN ».

Modalités opérationnelles en cours de concertation, des détails pratiques, jours/horaires, sectorisation, rythme adapté, déploiement de solutions comme point de collecte volontaire, conteneur enterré compacteurs, ne sont pas encore arrêtés à ce jour, ils feront l'objet d'une consultation structurée avec les partenaires sociaux, comme les bulles-textile. Les communes, les équipes opérationnelles et les acteurs de terrain. La réforme sera déployée de manière progressive et accompagnée en tenant compte des impacts organisationnels, humains et budgétaires.

En conclusion, la réforme de la collecte constitue une opportunité majeure pour augmenter l'efficacité publique, améliorer la propreté, renforcer le tri et professionnaliser les missions de contrôle. Elle sera à la fois ambitieuse et réaliste, avec un déploiement pragmatique et concerté permettant d'améliorer durablement l'espace public et le service rendu aux Bruxellois ».

Dès lors, c'est la fin de la réponse de la Ministre, pour conclure, je resterai, moi, Echevin de la « Propreté » à Anderlecht, comme je l'ai toujours fait, pleinement mobilisé pour défendre les intérêts des Anderlechtois, je vous rassure.

P. POLANCO :

En tant qu'Échevin de la « Propreté » à Anderlecht, vous soutenez ce passage d'un ramassage deux fois par semaine, vers une fois par semaine du sac blanc ? J'ai l'impression que votre Ministre, parce qu'en fait vous êtes du même parti, donc c'est le « MR », donc nous, avec le « PTB » on va interpellier au niveau régional sans aucun problème, on l'a d'ailleurs fait en 2015 quand Madame LAANAN avait aussi essayé de réduire de passer de un ramassage à un ramassage par semaine, et moi je me souviens en 2015, j'avais été visiter les appartements des gens parce que moi j'ai la chance d'avoir un jardin, mais je vous assure qu'en fait, votre histoire de déchets organiques et tout ça, les couches culottes, ça ne fait pas partie des déchets organiques, du coup, tout ce qui est couches et tout ça, entassés dans un appartement pendant une semaine, je peux vous assurer que ça ne sera pas gaie pour les familles.

Avoir quatre sacs dans une petite cuisine, quand on vit dans un 60-70 m², ce n'est pas évident et en plus de ça, un service public, c'est quelque chose qui est censé rendre un service à la population. Et donc aujourd'hui, avec un gouvernement avec une majorité à Bruxelles qui veut faire un milliard d'économies, donc effectivement il faudra aller couper dans les services publics. Et donc là c'est quelque chose d'assez facile. On est sur le dos de l'écologie, sur le dos de l'efficacité du respect des travailleurs et tout cela, en fait une économie structurelle qu'il y aura sur les ramassages des sacs poubelles.

Aujourd'hui les gens payent des impôts pour les services publics et non pas pour acheter des petits avions de chasse et tout ça. Oui, il fallait que je le dise. Donc moi je voudrais quand-même avoir l'avis de Monsieur l'Échevin VANDYCK, est-ce que lui il va s'opposer et demander à son groupe parlementaire de voter contre cette mesure, et ici, est-ce que tous les membres de la majorité, est-ce que tous les députés qui sont ici vont voter contre cette mesure au niveau régional ? Ça c'est important parce que en fait, si on veut avoir nos rues propres, ça commence aussi par le ramassage. Ramassons les sacs poubelle et vous allez voir, il y aura beaucoup moins de déchets dans les rues.

B. CHIHU :

Est-ce que Monsieur l'Échevin VANDYCK pourrait répondre à Madame POLANCO, est-ce que vous soutenez ou pas la réforme de la ministre ?

Ce que je trouve un petit peu révoltant, c'est que je me souviens qu'à l'époque où le ministre Maron a eu le courage, de modifier la récolte des déchets, d'ailleurs je fais une petite parenthèse, parce que lors de la Commission où ce sujet a été évoqué il y a moins d'une semaine, il a été souligné, que Monsieur Alain Maron, il y a moins d'un an ou deux ans, a eu le courage de faire cette réforme, et d'entamer cette réforme.

Mais Monsieur Maron avait eu le courage de faire en sorte que la récolte des déchets, donc la diminution de la fréquence de récolte de déchets, ne touche pas les communes les plus densément peuplées. C'était écrit, donc il y a d'autres communes qui étaient moins dense, qui elles effectivement, ont vu passer la récolte des sacs poubelles, notamment des sacs blancs, de deux fois par semaine à une fois par semaine, mais ici à Anderlecht, comme dans d'autres communes, avec des quartiers très densément peuplés, il a conservé cette position.

Je me souviens qu'à l'époque, au moment où cette réforme est passée, le groupe « MR », au niveau régional, mais également au niveau des différentes Communes, on nous a cassé la tête sur cette réforme. Je me souviens du nombre de critiques qu'il y a eu dans la presse, je me souviens les critiques ont fusé, et d'ailleurs même le groupe socialiste, à certains niveaux, ont fortement critiqué cette réforme. Et ici, on voit qu'au final, la réforme qui va être continuée et mise en œuvre, par le « MR » est encore pire. Je le répète, on va passer pour les sacs jaunes, de une fois par semaine à une fois toutes les

deux semaines et pour les sacs blancs, de deux fois par semaine, à une fois par semaine.

Je suis parti voir ce qui est prévu dans le programme régional du « MR », et il est écrit au niveau du programme politique qui avait été publié avant les élections, il était spécifié « *le MR s'engage à revoir le rythme des collectes des sacs poubelles.* ». Mais en fait, on peut dire que vous n'avez pas menti, vous avez revu effectivement le rythme des collectes des sacs poubelles. Mais au lieu d'augmenter la possibilité pour les ménages de sortir plus de sacs poubelles dans la rue, en fait, vous les avez complètement entubés. Vous diminuez complètement la fréquence de ces collectes. Donc chapeau pour ce pour ce demi-mensonge, j'ai envie de dire.

S. BENNANI :

Oui mais c'était avant qu'on découvre que la Région était en faillite.

Monsieur l'Echevin VANDYCK :

Je pense que c'est important de rétablir par rapport à la réalité. La réalité, parce que j'entends bien vos éléments de réponse. Et encore une fois, c'est une bataille que nous devons mener ensemble, sur la propreté sur notre territoire, à savoir Anderlecht. Et c'est pour ça que je j'insiste, pour pouvoir vous donner aussi ces éléments de réponse. C'est que la première, c'est faire de la politique, c'est de poser des choix en fonction de la situation de fait.

La région étant endettée au point où elle est, il n'y a que deux possibilités, augmenter les recettes ou bien diminuer les dépenses. Et on se retrouve dans un monde économique dans lequel on vit, dans lequel on se nourrit avec des financements auprès des banques et c'est quelque chose qu'on ne peut pas ignorer. Dès lors, quand on doit conclure un budget à un moment donné, faut poser ses choix et les assumer. Et il n'y a pas d'autres solutions. Il n'y a pas de solution miracle.

L'autre élément au niveau des solutions miracles dont je parlais, c'est que j'en ai parlé avec la ministre, en lui demandant justement qu'est-ce qu'elle aurait sur la table, et elle a bien compris que la solution miracle telle qu'elle n'existe pas. Donc il faut savoir que ça fait déjà depuis un an que j'en parle aujourd'hui, moi, quelque chose qui m'horripile, c'est qu'on paye nos balayeurs pour qu'ils soient là à 07h00 du matin, ils commencent à balayer, à 09h00, le camion poubelle passe, il suffit d'être à la rue de la Procession quand vous devez attendre une demi-heure pour faire un tronçon de 100 m en voiture, et que voyez-vous, cette rue est trois fois plus sale après le passage des camions-poubelles, qu'elle ne l'était le matin. Et donc c'est un travail totalement inutile.

Faire en sorte d'avoir sur 526 rues dans notre commune, un taux de rotation qui est calculé sur base des taux de passage des camions poubelles, c'est quasi en termes d'algorithme totalement impossible, Juste pour vous donner un petit peu aussi cette réalité de terrain, tout avec par exemple le fait d'aligner les horaires de ramassage pour les commerces avec des prestataires externes. Donc la solution miracle on ne l'a pas encore et le ramassage avec des poubelles volontaires aujourd'hui, il faut juste bien se rendre compte le financement estimé est à 200 millions d'euros, à 500 millions d'euros, donc j'aimerais bien gagner à « l'Euromillion » et croyez-moi que je ferai limite la donation à la Région de Bruxelles pour avoir cette nouvelle méthode et de la propreté dans notre région.

Le 3e élément, c'est plus personnel puisqu'aujourd'hui je suis un petit peu ce délégué de classe pour nos habitants à la question de la « Propreté », la plus grosse stupidité, c'est le fait de ne pas avoir touché au prix du sac poubelle. Aujourd'hui, on peut le voir, le fait que la Région ait décidé pour socialement dire en on ne va pas toucher aux sacs des poubelles, pour le panier de la ménagère, c'est la pire hypocrisie qui existe, car en réalité, toutes les personnes qui viennent travailler à Bruxelles viennent déposer leurs sacs ici parce que chez nous, on paye un sac poubelle en moyenne sept cents, et il est à deux euros en Flandres.

Quand les gens font des anniversaires avec les enfants le week-end, on met dans dix sacs poubelles et on vient les déposer juste à la frontière, sur la chaussée de Ninove ou sur la chaussée de Mons. Au final, qui va payer cette évacuation de déchets? Ce sont les Bruxellois, donc vous ne le payez pas directement dans le cadre de votre pollution, puisque vous achetez des sacs en fonction de votre pollution sur le territoire. Mais vous l'aurez dans vos impôts en fin d'année. Et donc ça, si je puis dire, aujourd'hui, si vous voulez qu'on réforme vraiment la propreté à Bruxelles, il va falloir que le gouvernement se remette autour de la table et accepte de toucher au prix du sac poubelle pour diminuer l'apport de nuisances sur notre territoire et pouvoir avoir une cohérence par rapport au réel coût de ceux qui polluent et de ceux qui payent des impôts.